

Novell(r) GroupWise(r) Messenger 2.1
Accord de licence de logiciel Novell

LISEZ ATTENTIVEMENT LE PRÉSENT ACCORD DE LICENCE. L'INSTALLATION, LE TÉLÉCHARGEMENT OU TOUTE AUTRE UTILISATION DE CE LOGICIEL AURA VALEUR D'ACCEPTATION DES TERMES DU PRÉSENT ACCORD. SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CES CLAUSES, VEUILLEZ NE PAS TÉLÉCHARGER, INSTALLER OU UTILISER LE PRÉSENT LOGICIEL ET LE CAS ÉCHÉANT, VEUILLEZ RENVoyer L'INTÉGRALITÉ DU PAQUET NON UTILISÉ À VOTRE REVENDEUR, EN INCLUANT LA PREUVE DE PAIEMENT CORRESPONDANTE, EN VUE D'UN REMBOURSEMENT. LE LOGICIEL NE PEUT PAS ÊTRE VENDU, TRANSFÉRÉ NI REDISTRIBUÉ, SAUF SI VOUS Y AVEZ ÉTÉ AUTORISÉ PAR NOVELL.

Le présent Accord de Licence de Logiciel Novell (" Accord ") est un contrat légal entre Vous (personne morale ou physique) et Novell, Inc. (" Novell "). Le logiciel identifié dans le titre du présent accord ainsi que (le cas échéant) son support électronique et la documentation qui l'accompagne (ci-après collectivement dénommés le " logiciel ") sont protégés par les lois et traités sur le Copyright en vigueur aux États-Unis et dans d'autres pays, et sont soumis aux termes du présent accord. Toute version de mise à jour ou de support du logiciel que vous pouvez télécharger ou recevoir et qui n'est pas accompagnée d'un accord de licence remplaçant expressément le présent accord est considérée comme un logiciel et régie par le présent accord. Si le logiciel est une version de mise à jour ou de support, vous devez disposer d'une licence acquise de manière licite pour la version et le nombre de logiciels mis à jour ou pris en charge, afin d'installer ou d'utiliser la version de mise à jour ou de support.

Le logiciel peut inclure ou faire partie d'une offre groupée qui inclut d'autres programmes concédés sous licence régis par d'autres clauses et/ou cédés sous licence par un fournisseur de licence autre que Novell. L'utilisation de logiciels faisant l'objet d'accords de licence distincts est régie par ces accords. Les produits tiers éventuellement fournis avec le présent logiciel peuvent être utilisés à votre gré.

UTILISATION SOUS LICENCE

Logiciel commercial.

Le terme "Utilisateur" désigne un objet Utilisateur (ou une autre classe d'objets contenant des données sur une personne, telles que des informations de carte de crédit ou des codes confidentiels) qui, dans une arborescence Annuaire unique, dispose (a) de droits d'accès ou d'utilisation sur une partie quelconque du Logiciel, ou (b) de droits d'accès ou d'utilisation sur des produits (périphériques, matériels ou logiciels) gérés par le Logiciel, et qui peut être indifféremment affecté à une personne ou à un périphérique. Les objets Utilisateur (ou autres classes d'objets) représentant la même personne et liés les uns aux autres dans une arborescence unique et/ou reliés entre plusieurs arborescences sont considérés comme un Utilisateur unique. Chaque personne qui accède au Logiciel ou utilise ce dernier doit disposer d'au moins un objet Utilisateur qui lui est exclusivement assigné et doit accéder au Logiciel par l'intermédiaire de cet objet.

Vous devez disposer d'une licence utilisateur valide Novell GroupWise 7.x ou version ultérieure pour chaque Utilisateur du Logiciel. Le Logiciel ne peut être utilisé que par un Utilisateur disposant d'une licence Novell GroupWise correspondante.

Logiciel d'évaluation. Si le Logiciel est une version d'évaluation ou s'il Vous a été fourni à des fins d'évaluation, votre droit d'utilisation est strictement limité à des fins d'évaluation interne, conformément aux termes de l'offre d'évaluation selon laquelle Vous avez reçu le Logiciel. Cette offre est valable 90 jours (ou pendant la période indiquée par le Logiciel) à compter de l'installation

du Logiciel, au terme desquels ce dernier peut cesser de fonctionner. Au terme de la période d'évaluation, Vous devez cesser d'utiliser le Logiciel, réinitialiser toute opération effectuée par ce dernier et le supprimer entièrement de Votre système. Le Logiciel peut contenir un mécanisme de désactivation automatique qui empêche toute utilisation après une certaine période. Vous devez donc sauvegarder votre système et prendre d'autres mesures pour éviter toute perte de fichiers ou de données.

RESTRICTIONS

Limitations de l'accord de licence. Novell se réserve tous les droits qui ne Vous sont pas expressément concédés. Le Logiciel vous est fourni sous licence pour votre usage strictement interne. Vous n'êtes pas autorisé à (1)décompiler ou désassembler le Logiciel ni à pratiquer sur lui l'ingénierie à rebours, sauf dans la stricte mesure où ces opérations sont expressément autorisées par la législation en vigueur; (2)modifier, altérer, louer (en location simple, en crédit-bail ou à temps partagé) le Logiciel, ou céder en sous-licence à un tiers l'un des droits qui Vous sont octroyés par le présent Accord, ou (3)céder le Logiciel ou les droits de licence qui lui sont octroyés par le présent Accord, en partie ou dans leur intégralité, sans l'autorisation écrite de Novell.

Licences pour suites. Si Votre licence d'utilisation du Logiciel concerne une suite de produits, pour chaque licence, un seul utilisateur est autorisé à utiliser les produits de la suite. Une licence de suite n'autorise pas l'utilisation de produits individuels de la suite par plusieurs utilisateurs si la licence est acquise sur la base d'utilisateurs ou par plusieurs dispositifs si la licence est acquise sur la base d'un dispositif ou serveur.

Protection de mise à jour. Si Vous avez acquis une maintenance ou une protection de mise à niveau en vertu d'un programme Novell pour le présent Logiciel, celle-ci Vous permet de demander des mises à niveau uniquement pour le Logiciel dans son ensemble et ne Vous permet pas de demander des mises à niveau pour tout composant ou produit faisant partie d'une offre groupée comprenant le Logiciel ou pour des produits d'une suite si le Logiciel est cédé sous licence en tant que suite de produits. Vous pouvez acquérir séparément la protection de mise à niveau pour différents composants du Logiciel si les stratégies et programmes Novell en vigueur l'autorisent.

Logiciel de mise a niveau. La présente section Vous concerne si Vous avez acquis le Logiciel au tarif de mise à niveau. L'expression "Produit Initial" désigne le produit à partir duquel vous effectuez la mise à jour. Vous êtes autorisé à utiliser le Logiciel uniquement si Vous êtes l'utilisateur autorisé du Produit d'origine et si Vous répondez aux conditions suivantes: (1) Vous avez obtenu le droit d'utiliser le Logiciel dans le seul but de remplacer le Produit d'origine que Vous avez acquis légalement et qui est habilité à être mis à niveau avec le Logiciel en vertu des politiques Novell qui existaient à l'époque où Vous vous êtes procuré le Logiciel; (2) Vous avez installé et utilisé le Produit d'origine conformément aux termes contractuels de l'accord de licence applicable et (3) Vous vous engagez à ne pas vendre le Produit d'origine ni à en transférer la possession en aucune autre manière.

Support. Novell n'est en aucun cas tenu de fournir une assistance technique, sauf si vous acquérez une offre qui inclut expressément des services d'assistance technique. Dans ce cas et si aucun accord distinct ne s'applique spécifiquement aux services d'assistance technique, les termes du présent Accord régissent la fourniture desdits services (les "Services"). Pour plus d'informations sur les offres de support actuelles, visitez le site Web de Novell à l'adresse <http://www.novell.com/support>.

PROPRIÉTÉ

Aucun titre de propriété du logiciel ne vous est cédé. Novell et/ou ses concédants conservent tous les droits, titres et intérêts de propriété intellectuelle attachés au Logiciel et aux Services, y compris ceux portant sur toute adaptation ou copie dudit Logiciel et desdits Services. Vous avez uniquement acquis une licence conditionnelle d'utilisation du Logiciel.

GARANTIE LIMITÉE

Pendant quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date d'achat, Novell garantit que (1) les supports sur lesquels le logiciel est fourni sont exempts de défauts matériels ; et que (2) le logiciel est, pour l'essentiel, conforme à la documentation fournie avec ce dernier. Si les articles défectueux sont renvoyés à Novell ou si vous signalez toute non-conformité à Novell dans les quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat, Novell pourra, à sa seule convenance, corriger la non-conformité ou vous rembourser les frais de licence du Logiciel. Toute utilisation ou modification non autorisée du Logiciel annulera la présente garantie. LA GARANTIE SUSMENTIONNÉE CONSTITUE VOTRE SEUL ET UNIQUE RECOURS ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. (La garantie susmentionnée ne s'applique pas aux logiciels fournis gratuitement. CES LOGICIELS SONT FOURNIS "TELS QUELS" SANS AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE).

Services. Novell garantit que les Services acquis seront fournis de façon professionnelle et dans les règles de l'art. La présente garantie sera valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours après la fourniture des Services. En cas de rupture de garantie, la seule obligation de Novell, à son entière discrétion, sera soit de corriger les Services de sorte qu'ils soient conformes à la présente garantie, soit de vous rembourser le montant versé à Novell pour la portion des Services non conformes aux termes de la présente garantie. Les fichiers pouvant être altérés ou endommagés lors de la fourniture des services techniques par Novell, Vous acceptez de prendre les mesures appropriées pour isoler et sauvegarder Vos systèmes.

LE LOGICIEL N'A PAS ÉTÉ CONÇU, FABRIQUÉ OU PRÉVU POUR UNE UTILISATION OU UNE DISTRIBUTION SUR UN ÉQUIPEMENT FONCTIONNANT DANS UN ENVIRONNEMENT DANGEREUX ET QUI NÉCESSITE DES PERFORMANCES N'OFFRANT PLUS TOUTE LA SÉCURITÉ NÉCESSAIRE : FONCTIONNEMENT SUR DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES, NAVIGATION AÉRIENNE, COMMUNICATIONS OU SYSTÈMES DE CONTRÔLE, ÉQUIPEMENTS DE SAUVETAGE, SYSTÈMES D'ARMES OU AUTRES UTILISATIONS AU COURS DESQUELLES UNE PANNE DU LOGICIEL POURRAIT ENTRAÎNER DIRECTEMENT LA MORT, DES BLESSURES CORPORELLES OU UNE DÉTÉRIORATION GRAVE DE L'ENVIRONNEMENT.

CE LOGICIEL N'EST COMPATIBLE QU'AVEC CERTAINS ORDINATEURS ET SYSTÈMES D'EXPLOITATION. LA GARANTIE N'EST PAS APPLICABLE AUX SYSTÈMES NON COMPATIBLES. Pour toute question de compatibilité, veuillez contacter Novell ou votre revendeur.

Produits d'un autre éditeur. Le Logiciel peut inclure ou faire partie d'une offre groupée qui inclut du matériel ou d'autres programmes ou services informatiques cédés sous licence ou vendus par un fournisseur autre que Novell. NOVELL NE GARANTIT PAS LES PRODUITS OU SERVICES FOURNIS PAR DES TIERS. CES PRODUITS OU SERVICES SONT FOURNIS PAR NOVELL "TELS QUELS". TOUTE GARANTIE ÉVENTUELLE SUR CES PRODUITS PEUT UNIQUEMENT ÊTRE DONNÉE, LE CAS ÉCHÉANT, PAR LE CONCÉDANT DESDITS PRODUITS.

SOUS RÉSERVE DE LOIS IMPÉRATIVES CONTRAIRES, NOVELL EXCLUT TOUTE GARANTIE TACITE RELATIVE AU LOGICIEL, NOTAMMENT QUANT A LA DÉTENTION DE DROITS DE PROPRIÉTÉ, LA NON-VIOLATION DE DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE TIERS, LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. NOVELL NE PROPOSE AUCUNE GARANTIE,

REPRÉSENTATION OU PROMESSE NON INDIQUÉE EXPRESSÉMENT DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. NOVELL NE GARANTIT PAS QUE LE LOGICIEL OU LES SERVICES SATISFERONT À VOS EXIGENCES OU QU'ILS FONCTIONNERONT DE MANIÈRE ININTERROMPUE. Certaines juridictions n'autorisent pas certaines exclusions ou limitations de garantie. Par conséquent, il se peut qu'une partie des limitations susmentionnées ne vous soient pas applicables. La présente garantie limitée Vous confère des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits variables en fonction de la législation en vigueur dans l'État ou la juridiction dont Vous relevez.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Préjudices indirects. NOVELL, SES CONCÉDANTS, FILIALES OU EMPLOYÉS, NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES À RAISON DES PRÉJUDICES INDIRECTS, ACCESSOIRES OU SPÉCIAUX (QU'ILS SOIENT MATÉRIELS OU IMMATÉRIELS), RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL, Y COMPRIS, DE FAÇON NON LIMITATIVE, EN CAS DE PERTE FINANCIÈRE, DE MANQUE À GAGNER OU DE PERTE DE DONNÉES ET CE, INDÉPENDAMMENT DU CARACTÈRE PRÉVISIBLE OU NON DESDITS PRÉJUDICES.

Préjudices directs. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE NOVELL EN MATIÈRE DE PRÉJUDICES DIRECTS MATÉRIELS OU IMMATÉRIELS (QU'IL S'AGISSE D'UN CAS UNIQUE OU RÉPÉTÉ) NE POURRA ÊTRE ENGAGÉE AU-DELÀ DE 125% DU MONTANT PAYÉ PAR VOUS POUR LE LOGICIEL (OU 40EUROS (50USD) SI LE LOGICIEL VOUS A ÉTÉ FOURNI À TITRE GRACIEUX). Les exclusions et limitations susmentionnées ne peuvent pas être appliquées à des réclamations en rapport avec un décès ou des blessures corporelles. Dans le cas des juridictions qui n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages, la responsabilité de Novell sera limitée ou exclue dans la mesure maximale permise par lesdites juridictions.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Termes et conditions d'utilisation. Le présent Accord entre en vigueur à la date à laquelle Vous acquérez légalement le Logiciel. Il sera automatiquement résilié si Vous ne respectez pas l'une de ses conditions. Si le Logiciel vous est fourni sur la base d'un abonnement, vos droits de propriété ou d'utilisation prendront fin à l'issue de la période d'abonnement applicable. À la fin du présent accord, ou de toute période de location applicable, Vous devez détruire l'original et toutes les copies du Logiciel ou les renvoyer à Novell et supprimer le Logiciel de Vos systèmes.

Tests d'évaluation des performances. Cette limitation sur les tests d'évaluation des performances Vous concerne si Vous êtes un développeur logiciel ou un concédant ou si Vous effectuez des tests sur le Logiciel sous la direction ou pour le compte d'un développeur de logiciels ou d'un concédant. Sans l'accord préalable écrit de Novell (Novell ne devant pas s'opposer à cet accord de manière excessive), vous ne pouvez pas publier ou dévoiler à un tiers les résultats d'un test d'évaluation des performances du Logiciel. Si Vous concédez des licences de produits similaires au Logiciel du point de vue fonctionnel ("Produits Similaires") ou en concurrence avec ce dernier ou si Vous agissez au nom d'un tel fournisseur de licence et que Vous publiez ou divulguez des informations relatives aux tests d'évaluation des performances du Logiciel en contrevenant à cette restriction, nonobstant toute clause contraire dans l'accord de licence de l'utilisateur final du Produit Similaire et en complément des autres recours dont Novell peut disposer, Novell aura le droit de réaliser des tests d'évaluation des performances des Produits Similaires, ainsi que de divulguer et de publier les informations sur ces tests. Vous reconnaissez par le présent Accord de Licence disposer de l'autorité nécessaire pour octroyer un tel droit à Novell.

Open Source. Rien dans le présent Accord ne peut restreindre, limiter ou affecter tout droit dont Vous disposez, ou toute obligation ou condition à laquelle Vous pouvez être soumis, en vertu de toute licence relative à l'Open Source applicable pour tout code Open Source contenu dans le Logiciel.

Cession de licence. Le présent Accord ne peut en aucun cas faire l'objet d'une

cession sans l'accord préalable écrit de Novell.

Loi et juridiction. Le présent Accord est régi par les lois de l'État de l'Utah, aux États-Unis. Toute action en justice relative à cet Accord ne peut être portée que devant les tribunaux compétents de l'État de l'Utah. Si, toutefois, le pays de votre résidence principale est un état membre de l'Union européenne ou de l'Association européenne de libre-échange, le présent Accord est régi par les lois de ce pays. Toute action en justice ne peut alors être portée que devant les tribunaux compétents de ce pays.

Accord complet. Le présent Accord définit la totalité des conventions entre Vous et Novell et ne peut être amendé ou modifié que par un accord écrit conclu entre Vous et un représentant autorisé de Novell. AUCUN CONCÉDANT DE LICENCE, DISTRIBUTEUR, VENDEUR, DÉTAILLANT, REVENDEUR, REPRÉSENTANT OU EMPLOYÉ N'EST AUTORISÉ À MODIFIER CET ACCORD OU À ENGAGER DES RESPONSABILITÉS DISTINCTES DE CELLES INCLUSES DANS LES PRÉSENTES CLAUSES DE L'ACCORD.

Renonciation. Toute renonciation à l'un des droits octroyés par le présent Accord devra, pour prendre effet, être formulée par écrit et signée par un représentant dûment autorisé de la partie concernée. Toute renonciation du droit passé ou présent causé par la violation de l'une des clauses du présent Accord représentera une renonciation des droits futurs liés à cet Accord.

Rupture de l'accord. Si l'une des clauses de cet Accord perd sa valeur juridique ou sa force exécutoire, ladite disposition sera analysée, limitée, modifiée ou, le cas échéant, résiliée afin d'éliminer son inapplicabilité; par contre, les autres dispositions conserveront leur applicabilité.

Conformité aux exigences d'exportation. Tous les produits ou informations techniques fournis dans le cadre de cet Accord peuvent être soumis à des contrôles d'exportation aux États-Unis et à la législation commerciale d'autres pays. Les parties s'engagent à respecter toutes les réglementations de contrôle d'exportation et à obtenir les autorisations ou classifications nécessaires pour exporter, réexporter ou importer des livrables. Les parties s'engagent à ne pas exporter ou réexporter vers des entités figurant sur les listes d'exclusion d'exportation américaines ou vers des pays sous embargo des États-Unis ou représentant une menace terroriste conformément à la législation des États-Unis en matière d'exportation. Les parties s'engagent à ne pas employer de livrables à des fins d'utilisation illicite d'armes nucléaires, de missiles ou d'armes biochimiques. Veuillez consulter la page Web du "Bureau of Industry and Security" (www.bis.doc.gov) avant d'exporter des produits Novell en dehors des États-Unis. Reportez-vous à l'adresse <http://www.novell.com/company/legal/> pour plus d'informations sur l'exportation des logiciels Novell. Novell s'engage à Vous fournir, sur demande, les informations spécifiques relatives aux limitations applicables. Toutefois, Novell décline toute responsabilité dans le cas où vous n'obtiendriez pas les approbations d'exportation nécessaires.

Droits du Gouvernement des États-Unis. Toute utilisation, reproduction ou divulgation de la part du Gouvernement des États-Unis est soumise aux limitations prévues par les dispositions légales suivantes: FAR 52.227-14 (juin 1987) Alternate III (juin 1987), FAR 52.227-19 (juin 1987) ou DFARS 252.227-7013 (b)(3) (nov. 1995), ou par les clauses ultérieures appliquées en remplacement des dispositions légales ci-avant. Fabricant: Novell, Inc. 1800 South Novell Place, Provo, Utah 84606.

Autre. L'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est expressément exclue.

(c) 1993, 2000-2010 Novell, Inc. Tous droits réservés.
(022510)

Novell et GroupWise sont des marques déposées de Novell, Inc. aux États-Unis et dans d'autres pays.

??

??

??

??